



Monica Battaglini, Stéphanie Fretz, Eva Nada et Laurence Ossipow (dir.)

Enquêter, former, publier au cœur de la cité

Éditions ies

Préface

Monique Eckmann

DOI : 10.4000/books.ies.2137

Éditeur : Éditions ies

Lieu d'édition : Éditions ies

Année d'édition : 2018

Date de mise en ligne : 18 février 2019

Collection : Le social dans la cité

ISBN électronique : 9782882241368



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ECKMANN, Monique. *Préface* In : *Enquêter, former, publier au cœur de la cité* [en ligne]. Genève : Éditions ies, 2018 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ies/2137>>. ISBN : 9782882241368. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ies.2137>.

Préface

Monique Eckmann

Les chercheur-e-s sont incité-e-s à fonctionner au sein d'un circuit qui se déploie ainsi: dépôt de requête pour recherche de fonds (si fonds trouvés), récolte de données, transcription ou description des données, analyse, puis rédaction de rapports ou autre publication, tout en effectuant de concert la prochaine requête pour obtenir de nouveaux fonds.

Ainsi, les questions fondamentales que soulève cet ouvrage restent souvent en arrière-plan de ces préoccupations, voire même impensées dans le feu de l'action, alors qu'elles traversent de manière fondamentale chacune des recherches menées à la Haute école de travail social (HETS), et au-delà.

Ayant travaillé pendant de nombreuses années à la HETS comme professeure et chercheure, et ayant dirigé les Editions ies, j'ai été moi-même prise dans le circuit. Je livre ici quelques points ressortis de ma lecture des contributions de mes collègues, points qui me semblent constituer des enjeux particuliers pour la recherche et le développement (Ra&D) dans une haute école spécialisée.

Parcourons donc quelques-uns de ces enjeux et questions soulevés, à savoir la question de la genèse des recherches et de la circularité entre formation, prestations de service et recherche, la place des diverses actrices et acteurs dans les dispositifs de recherche, les relations de pouvoir auxquelles les chercheur-e-s sont confronté-e-s et, enfin, la restitution de la recherche et ce qu'elle peut amener à la cité.

Genèse des recherches et circularité

La première dimension qui frappe est la diversité des origines et des genèses des recherches initiées à la HETS.

D'un côté, une grande partie des recherches prennent leur source dans la connaissance des terrains professionnels, des problématiques des usagers et usagers, des professionnel-le-s ou des politiques sociales et éducatives. Si l'on peut le formuler ainsi, la « chance » des HES est leur lien étroit avec les terrains professionnels, qui se concrétise notamment par l'accompagnement de formations pratiques des étudiant-e-s, par les analyses de situations amenées par ces derniers durant les études, que ce soit en formation de base, durant le master ou en formation continue. Ainsi, les chercheur-e-s-enseignant-e-s sont sans cesse confronté-e-s à l'actualisation des problèmes tels qu'ils sont vécus par les partenaires des milieux du travail social. Ce sont donc les observations des travailleuses et travailleurs sociaux, les difficultés et obstacles auxquels ils et elles sont confronté-e-s qui sont une des sources premières des projets de recherche. A cela s'ajoute que les institutions et associations partenaires, tout comme les pouvoirs publics, peuvent se constituer en demandeuses et demandeurs d'études, mettant au concours des mandats de recherche. Ces demandes sont également issues d'interrogations concernant l'exercice des professions sociales, ou encore des questions de politiques publiques.

De l'autre côté, on trouve, comme dans toute institution académique, des recherches en lien avec des objets spécifiques aux chercheur-e-s, basées sur leurs travaux précédents, liées à leurs questionnements théoriques, leurs interrogations pratiques ou leurs outils méthodologiques.

Les opportunités que procurent les appels d'offre de type PNR, lancés par le Fonds national de la recherche scientifique suisse par exemple, optimisent la possibilité de combiner ces deux types de genèses de projets de recherches.

Ainsi, la recherche s'inscrit-elle dans une circularité où formation, recherche, formation continue et prestations de service s'alimentent mutuellement. Une circularité qu'on peut schématiser ainsi :

Contacts par la formation avec les milieux professionnels → problématisation → requêtes auprès de fonds de recherche/mandats publics ou privés → publications et autres valorisations → enseignement en formation de base et continue; prestations de service → nouvelles questions et nouvelles requêtes ou mandats de recherche, etc.

Si cette situation constitue indéniablement, à mes yeux, une opportunité tant pour la recherche que pour la formation, cela nécessite cependant que les divers secteurs impliqués dans cette circularité se tiennent

au courant réciproquement et cultivent un dialogue nourri au sujet des questions théoriques et pratiques, des méthodologies et des résultats des recherches. Cela nécessite de rapprocher non seulement formation de base et recherche, mais aussi formation continue et prestations de service et recherche, sans négliger le service de publication des Editions ies, qui constitue un maillon de diffusion crucial dans cette circularité.

Dispositif de recherche et place des actrices et acteurs impliqués

Une deuxième dimension qui peut être mentionnée est celle du dispositif de recherche. Un dispositif de recherche inclut non seulement des méthodes de récolte de données et des méthodes d'analyse de ces dernières, mais également l'agencement des places occupées par les divers partenaires, ainsi que les fonctions qui leur sont assignées en lien avec des droits et des devoirs. Et les actrices et acteurs sont souvent nombreux: responsables institutionnel-le-s – tant au niveau des directions qu'au niveau des responsables d'équipe –, professionnel-le-s – parfois de divers secteurs, animatrices et animateurs, enseignant-e-s, soignant-e-s, ou psychologues, assistantes et assistants sociaux et éducatrices et éducateurs, etc. –, usagères et usagers ou bénéficiaires; et parfois encore, les familles ou autres proches. Le défi est d'explicitier et de définir de quelle façon ces divers acteurs et actrices sont inclus-e-s dans le processus, et ce que l'équipe de recherche leur propose en arrivant sur «leur» terrain: est-ce un public uniquement sollicité pour fournir des informations? Est-il observé ou observateur? Est-il objet de recherche ou co-chercheur? A-t-il un droit d'interprétation des données et quel est son droit de regard sur les conclusions? Il s'agit donc de négocier et de définir les modalités de collaboration et les droits et devoirs des un-e-s et des autres.

Les professionnel-le-s occupent à cet égard une position-clé dans ces dispositifs car, souvent, leur savoir-faire, leur expérience de terrain et leurs observations sont indispensables aux chercheur-e-s. Leurs observations peuvent avoir des biais, des angles morts ou des zones d'opacité liées au souci de préserver les intérêts des usagères et usagers ou encore leur propre statut, mais cela fait précisément partie de la recherche que de valoriser leurs savoirs et leurs observations, tout en étant en mesure de les questionner, d'en discuter et d'élaborer une réflexion.

Cela renvoie également à la place et à la posture des chercheur-e-s dans leur apparente neutralité. Or, en sciences humaines, la chercheuse ou le chercheur n'est jamais en dehors de son objet, elle ou il fait partie de celui-ci comme membre de la société, avec ses propres ambivalences, ses attaches, ses distances; elle ou il a un positionnement, ne serait-ce que de façon implicite. Ainsi, cela ferait en principe partie de la réflexion sur le dispositif que de clarifier, d'explicitier la position de la chercheuse ou du chercheur par rapport à son objet, de mettre à plat ses rapports d'intériorité ou d'extériorité, d'appartenance et de distance, de même que les outils auxquels elle ou il a recours pour garantir une certaine neutralité. Explicitier en quoi la recherche affecte et transforme non seulement le terrain, mais en quoi elle affecte et transforme aussi les chercheur-e-s pourrait être bénéfique.

Ces réflexions nous amènent aux relations de pouvoir qui se jouent de manière inhérente au cours d'une recherche.

Les relations de pouvoir

La recherche demande une gestion délicate des relations de pouvoir entre chercheur-e-s et milieux professionnels, qui se manifestent selon au moins trois dimensions: les relations entre organisme mandant et mandataires, les relations entre chercheur-e-s et professionnel-le-s, et les relations entre chercheur-e-s et usagères ou usagers.

La complexité des relations entre mandant-e-s et mandataires a été démontrée dans plusieurs contributions de ce volume, et il s'avère souvent nécessaire de renégocier le mandat au cours de l'élaboration du contrat, car les attentes et les représentations des mandant-e-s ne correspondent pas toujours aux possibilités réalistes de la recherche. Aussi, la définition du « problème » tel qu'il est identifié par les mandant-e-s doit parfois être remaniée. Ces négociations et remodelage font partie intégrante du processus de recherche et permettent d'arriver à une meilleure entente entre mandant-e-s et mandataires. Il est toutefois possible que cela engendre des tensions importantes qui rendent difficile la poursuite de la collaboration.

Une deuxième dimension des relations de pouvoir, déjà évoquée, est formée par les rapports entre chercheur-e-s et professionnel-le-s. Les professionnel-le-s fournissent souvent la matière première pour la recherche, notamment lorsque les pratiques professionnelles se trouvent au cœur

même de l'observation: les échanges et contacts entre professionnel-le-s, usagères et usagers, les modalités d'intervention, leurs analyses des problématiques amenées par les usagères et usagers, leurs visions de la politique sociale ou d'immigration, etc. En livrant ainsi aux chercheur-e-s l'intimité de leur travail quotidien, leurs questionnements et leurs doutes, leurs expériences et compétences, elles et ils livrent de fait à la recherche ses matériaux de base. Or, le statut des professionnel-le-s dans le dispositif de recherche est souvent ambigu, oscillant entre objet d'étude et partenaire. Quel est leur statut? Quelle est leur rémunération matérielle? Mais aussi symbolique, de par sa place dans la discussion et la publication des méthodes et résultats de recherche? Il y a toujours un risque d'instrumentalisation des professionnel-le-s et de leur expertise, un risque d'appropriation de cette dernière par les chercheur-e-s, ce qui nécessite une mise à plat des coûts et bénéfices pour chacun-e lors de la recherche ainsi qu'une définition en commun de la place de chacun-e. Si tel est le cas pour de nombreuses recherches en sciences humaines, dans le cas de la recherche effectuée au sein d'une haute école de travail social, la situation est particulière car, en tant que lieu de formation professionnelle, un partenariat étroit école-milieux professionnels existe; partenariat qui implique une grande proximité en ce qui concerne la participation de ces milieux à la définition et à la mise en œuvre de la formation.

Par ailleurs, la difficulté réside dans le fait que, souvent, les professionnel-le-s n'arrivent que difficilement à anticiper les étapes et les aléas d'une recherche (d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une première participation) et ne découvrent les enjeux qu'en cours de route. Il importe d'examiner et de définir très soigneusement ces rapports, y compris lors de la valorisation des résultats, si l'on veut éviter des risques d'instrumentalisation.

La recherche-action offre à cet égard des options intéressantes, car elle oblige à expliciter et à discuter les intérêts en jeu. Et ces derniers concernent en fin de compte aussi, voire surtout, les usagères et usagers ou bénéficiaires. Car, au-delà de la relation entre chercheur-e-s et professionnel-le-s, la relation entre chercheur-e-s et usagères ou usagers concerne notamment la façon dont sont objectivés et traités leurs vécus, leurs représentations et leurs actions, voire leur expertise, leur savoir-faire pour se débrouiller dans des situations souvent difficiles. Or, la question des enjeux de pouvoir se pose là aussi: quels sont les intérêts défendus dans la recherche? Qui contrôle l'information et son analyse? Qui rend visibles les observations et les analyses à un public plus large? A qui

appartiennent les *findings*¹ ou découvertes ? Il en va de la question du pouvoir et de l'empowerment, à savoir : qui ressort de la recherche avec un pouvoir d'agir renforcé, une meilleure prise sur la réalité, une augmentation du pouvoir d'agir ? La recherche bénéficie-t-elle aux usagères et usagers, aux professionnel-le-s, à l'organisation/institution ou aux chercheur-e-s ? La définition de conditions garantissant que chacun des trois types d'actrices et acteurs soit renforcé au bout du processus est indispensable. Cela implique une transparence des relations de pouvoir, une gestion démocratique des rapports au quotidien ainsi que des espaces et moments d'inclusion, et encore d'analyse critique et d'autocritique.

La restitution de la recherche

La valorisation des recherches, le moment et le lieu où rendre publiques les problématiques étudiées, les méthodes de récolte de données, les analyses et les *findings* constituent des étapes importantes dans le processus de recherche, qui correspond d'ailleurs à une injonction forte du FNS. Notons que la restitution se fait en réalité tout au long du processus, en particulier auprès des partenaires de recherche, et non pas seulement à la fin, de sorte qu'elle forme un élément crucial du dispositif de recherche. Ces moments représentent des défis particuliers, car ce qui ressort d'une recherche n'est pas toujours ce que l'organisme mandant ou le public attendait.

Tout d'abord, il y a la restitution aux personnes interviewées, dont les pratiques sont l'objet de l'enquête ou qui ont été observées, ainsi qu'à celles ayant participé à la recherche ; cette étape est devenue heureusement une tradition bien établie à la HETS de Genève. Elle a pour double fonction de restituer à celles et ceux qui ont « donné » et, en même temps, de vérifier les *findings*, de les ajuster en fonction des remarques et critiques reçues lors des présentations aux divers partenaires.

Puis, il y a une restitution plus large dans la cité, que ce soit au moyen de conférences, de publications scientifiques ou grand public, par les médias, ou encore par la création d'outils tels que des grilles de lecture pour le travail social, des outils pédagogiques, etc. Les possibilités sont diverses, mais elles ont comme dénominateur commun la nécessité de prendre en considération « d'où entend l'audience », ce qui est véhiculé comme représentations auprès du public cible, les idées préalables concernant l'objet étudié. Les *findings* contredisent souvent les perceptions et attentes, voire peuvent

même heurter les partenaires. Ils dévoilent ce qui n'est pas visible, de sorte qu'ils peuvent fonctionner comme outil de déconstruction des représentations. Mais cela ne fonctionne que dans la mesure où la façon de s'adresser à l'audience est soigneusement réfléchie et où les appréhensions ou objections sont prises au sérieux, pour que les éléments pouvant générer des tensions deviennent audibles. Dans ce sens, la valorisation représente un défi théorique et épistémologique, un travail de réflexion en soi, qui mérite d'être considéré, une sorte de « pédagogie de la transmission » avec ses concepts de dissonance, de confrontation et d'élaboration de ces derniers. C'est ainsi que la valorisation des recherches dépasse la simple communication et devient un moment de reconstruction des représentations et d'ajustement des interventions du travail social.

Prolongement dans la cité

Mais au fond, en songeant aux multiples dimensions soulevées par ces contributions, on est amené à se poser la question: à qui et à quoi sert la recherche à la HETS? Il n'y a évidemment pas de réponse facile. Dans mes propres expériences de chercheure, le prolongement dans la cité constituait un élément crucial du processus; pour nous, la finalité de la recherche résidait à long terme dans le fait que les *findings* élaborés au cours de la recherche permettent aux divers protagonistes de la pratique professionnelle de mieux appréhender les défis du présent et les projections dans l'avenir.

Dans les années 1970 et 1980, la recherche sociale était, il me semble, essentiellement vue comme outil de dénonciation, avec le souci de l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population, en particulier de sa frange fragilisée et précarisée. Le regard paraît s'être élargi pour y ajouter d'autres dimensions, telle la compréhension des mécanismes d'exclusion, du fonctionnement des institutions, de la logique des professions et bien d'autres objets liés à l'action sociale.

- 1 Le terme *findings*, « ce qu'on a trouvé », me paraît infiniment plus adéquat et plus ouvert que le terme de « résultat », qui a une connotation de clôture, de fermeture, qui ne correspond souvent pas à ce qui ressort d'une recherche en sciences humaines ou sociales, ou que le terme de « découvertes », qui me semble trop fortement connoté d'un aspect d'innovation.

Est-ce que la recherche dans une haute école de travail social sert à faire avancer les connaissances des processus sociaux ? Répond-elle aux besoins et aux questions du terrain ? Et, si oui, aux besoins de quels actrices et acteurs de terrain : des professionnel-le-s, des directions d'institutions, des décisionnaires ou *policy-makers*, des usagères et usagers ? Ou, plus largement, sert-elle à augmenter le pouvoir d'agir, avant tout des personnes vulnérables, mais aussi des professionnel-le-s, et ce, dans un souci de justice sociale et de démocratie ?

Dans le prolongement de cette transmission, une controverse existe entre les chercheur-e-s, qui ne partagent pas toutes et tous l'idée qu'elles et ils devraient fournir, au terme d'une recherche, des recommandations ou des pistes d'intervention aux institutions professionnelles ou, plus largement, aux instances politiques. Les un-e-s préfèrent s'abstenir, s'en tenir à livrer des observations quantitatives ou qualitatives et laisser à d'autres le soin d'élaborer des politiques. Pour d'autres, il est important de contribuer à façonner les politiques publiques et institutionnelles, voire les méthodes d'intervention. Le lecteur trouvera des réponses et positions diversifiées dans ce volume.

Mais, quelle que soit la position du ou de la chercheur-e à ce propos, une éthique est à la source du travail social et lui donne constamment sens, une éthique qui constitue également une exigence pour la recherche. Celle de chercher à augmenter le pouvoir d'agir des personnes et des groupes de bénéficiaires, et cela en référence constante aux principes fondamentaux des droits humains et de la justice sociale.